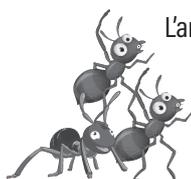




ÉDITO

Cette année 2021 a encore été vécue à l'ombre du Covid 19, ce qui a chamboulé notre environnement de travail, nos repères et nos priorités personnelles de vie. Le bien-être des salariés au travail est plus qu'une priorité. Et pourtant un accord Télétravail pour tous (réseau et fonctions supports dédiés clients inclus) est toujours suspendu à l'accord de la Direction.

Un combat majeur s'ouvre à nous : l'augmentation du pouvoir d'achat. Soyez avec nous, à nos côtés ! Faites-nous remonter toutes les situations !



L'année 2022 sera encore une année où les équipes CFTC et tous les sympathisants et adhérents continueront à défendre le quotidien d'un travail digne pour tous. Nous allons continuer à marcher ensemble
Nous serons à chaque pas plus forts !

La CFTC-Intérim Manpower vous souhaite une belle année 2022 !



○ TÉLÉTRAVAIL

Vos Représentants CFTC-Intérim négocient fermement pour un accord télétravail pour tous (siège, réseau agences, fonctions supports, centres de services). A ce stade échec des négociations avec refus de la Direction et de notre nouveau DG d'inclure dans son accord l'ensemble des fonctions en invoquant le « manque de maturité » du réseau. De qui se moque-t-on ? Notre volonté de poursuivre le dialogue a permis d'obtenir une 4^e réunion de négociation le 26/01/2022, avec l'espoir d'aboutir à un accord qui permettrait à l'entreprise MANPOWER vieillissante de pouvoir être attractive sur le marché de l'emploi et s'inscrire dans une démarche QVT pour ses salariés.

⇒ cftc-manpower.fr

○ ACCOMPAGNEMENT SALARIÉS HANDICAPABLES

La CFTC Intérim est signataire du renouvellement de l'accord Handicap jusqu'en décembre 2024. Le handicap arrive aussi avec la séniorité dans 30% des situations. Alors ne supportez pas en silence, il y a des solutions, des aménagements de poste pour rendre votre quotidien au travail plus doux. Vous n'osez pas, contactez-nous : nous vous accompagnerons dans cette approche aussi bien avec votre manager, l'AMIH et la MDPH.

○ OUTIL BULLHORN

Notre avenir digital à tous tournera autour de cet outil que la Direction a choisi. Collègues Experts & Cadres, bientôt vous des Cabinets de Recrutement dites-nous la réalité du quotidien dans la pratique de Bullhorn sans langue de bois ni craintes ! Partagez vos expériences avec vos Représentants CFTC @contactcftcmanpower en tout anonymat. Et si besoin à la CFTC Intérim nous agissons pour que vos propositions d'amélioration soient réellement prises en compte ! C'est aussi ça la qualité de vie au travail et la notion d'amélioration continue si chère à la Direction !

○ SE PROTÉGER DES INCIVILITÉS

Prenez soin de vous, c'est la priorité ! Les incivilités augmentent que ce soit au téléphone, par écrit ou en présentiel ! N'acceptez plus d'être seul(e) dans votre agence. Sur les périodes sensibles après virement des payes, chacun(e) doit prendre en charge les réclamations non traitées par la Hot Line pas toujours les mêmes ! Et puis si contacter la Cellule Incivilités Manpower ne suffit pas, prenez rendez-vous avec votre Médecin du Travail. Il n'y a pas plus important que votre santé physique et mentale !

○ PRIMES VARIABLES ET FIXATION OBJECTIFS

Notre système de primes variables est inadapté et obsolète avec ce qui est demandé au quotidien à chacun d'entre nous. Enfin en 2022, la Direction ouvre le chantier de la refonte du système de primes avec application en 2023. A la CFTC Intérim nous demandons à y participer pour être force de propositions dans ce projet et porter vos demandes : prime à la productivité = rythme infernal ; référence à la VME = effet pervers sur les effectifs ; modes de calcul différents entre les populations (réseau, services supports, DR, Siège) = relations dégradées et stress entre les services. Quand la rémunération variable est indispensable pour vivre correctement pour la majorité d'entre nous, nous pouvons alors dire que le sujet est essentiel et incontournable. Manpower peut aussi revoir à la hausse les grilles de salaire et envisager un 14^e mois... Qu'en pensez-vous ?

○ ENTRETIENS EA AVEC VOTRE N+1

Comme chaque début d'année, nous vous sensibilisons à ce moment clé avec votre manager. A la CFTC Intérim nous pouvons vous aider à préparer cet échange si vous pensez que des tensions ou désaccords latents vont être tracés dans votre document annuel. Vos écrits comptent aussi et il est important de rapporter à chaque rubrique vos avis et remarques.

LE PROJET NATIONAL DE LA CFTC



Nous renouvelons le dialogue social

Pour nous, le dialogue social est un outil privilégié pour concilier performances économiques et sociales en parvenant à des accords gagnant-gagnant pour les salariés comme pour les entreprises. Notre statut de syndicat réformiste nous pousse à privilégier un dialogue efficace.

Nos valeurs



Dialogue



Respect



Solidarité



Subsidiarité

La CFTC Interim progresse et passe en représentativité devant la CGC et FO de la 5^{ème} à la 3^{ème} place dans la branche Travail Temporaire.

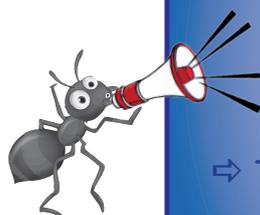
Audiences consolidées (extrait JORF du 04/12/2021 texte 26)

CGT : 28,44 % CFTD : 22,32 % CFTC : 14,34 %
CFE-CGC : 13,96 % FO : 10,89 % UNSA : 10,05 %

Quelques chiffres

La CFTC, c'est **650 syndicats** affiliés à la confédération et **140 000 adhérents**
4 services essentiels dont **40,2 %** ont entre 40 et 50 ans et **36,1 %** ont entre 25 et 39 ans

SUIVEZ-NOUS



- ⇒ Infolettres/newsletters
- ⇒ Facebook
- ⇒ Téléchargez notre application mobile



Pourquoi prendre sa carte d'adhésion 2022 ?

Une évidence qu'il est vertueux parfois de rappeler : **POUR VOUS DÉFENDRE**

Défendre vos intérêts chez Manpower

Prendre le relais en tant que médiateur quand vous aurez presque renoncé en étant seul(e) face à la direction

Conserver votre emploi

Préserver votre santé physique et mentale

Et si vraiment, la confiance est rompue avec Manpower, alors vous accompagner au mieux pour que vous puissiez rebondir professionnellement vers de nouveaux projets.

65 €
Intérimaire
tous statuts

85 €
Permanent
statuts Employé/
Assimilé
Cadre

125 €
Permanent
statut
Cadre

Cotisation déductible à 66% de vos impôts ou remboursée en crédit d'impôt

Votre adhésion en ligne en quelques clics sur ➡ www.cftc-manpower.fr